

Vente le 30 mars, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

District de Kamouraska

Dame Caroline Pelletier et vir vs. Dame Corinne Roy et vir.

Fraserville — Le lot 37 avec bâtisses. Vente le 28 mars, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

District d'Ottawa.

La Corporation des Cantons Unis de Hartwell et Preston vs. Narcisse Dubé.

St-Félix de Valois de Hartwell — Les lots 5 et 6.

Vente le 28 mars, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Francis Adelia Wright vs. Fin Baz Hayes.

Hull — 1. Les lots 27a et 28 du canton Topleton et le lot 21 du canton de Wakefield.

Vente le 29 mars, à 10 h. a. m., au bureau d'enregistrement à Hull.

District de Québec

Ed. Béguin vs. The Lévis County Railway Co.

Notre-Dame de la Victoire — Tout le chemin de fer électrique partant de St-Romuald d'Étchemin et traversant Lévis, avec accessoirs, lots de terre, etc.

Vente le 31 mars, à 10 h. a. m., à la porte de l'église de Notre-Dame de la Victoire.

Dame Césaire Demers vs. Jos. Blanchet.

St-Etienne de Lauzon — La partie du lot 40, avec bâtisses.

Vente le 1er avril, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Wm. Jewell vs. John Latimore. Québec — Le lot 4166 du quartier Montcalm situé rue Artillerie.

Vente le 3 avril, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

District de Trois-Rivières

Dame Joséphine Boulet et al vs. Sévère Boisvert.

Grand'Mère — La partie du lot 94, avec bâtisses.

Vente le 30 mars, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Jos. Achille Comeau vs. Joseph Raté. St-Jacques des Piles — La partie du lot 207, avec bâtisses.

Vente le 29 mars, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

"TOUR DU MONDE". — Journal des voyages et des voyageurs.—Sommaire du No 10 (11 mars 1905).

1. L'île d'Elbe, par M. Paul Gruyer.
2. A travers le monde: Les ruines phéniciennes de la Rhodésie, par le Dr Adrien Loir.

3. La lutte économique: Après le percement du Simplon.

4. Dans le monde du travail: Les maisons ouvrières, par L. Fiedler. — Un peintre à la recherche de la couleur locale.

5. Livres et Cartes.

6. Les Revues étrangères: Un coin d'Europe absolument inconnu (Die Zeit, Vienne). — Mœurs et coutumes des nègres de la Côte d'Or (West Africa, Liverpool).

Abonnements. — France: Un an, 26 fr. Six mois, 11 fr. Union Postale: Un an, 20 fr. Six mois, 15 fr. Le Numéro: 50 centimes. Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

Le bon annonceur a toujours l'ambition de faire une meilleure publicité.

T. PREFONTAINE & CIE, Ltee
BOIS DE SCIAGE ET DE CHARPENTE
 Bois Frano préparé pour planchers
 Concave, percé et coupé, prêt à poser
Bureau: Angle des rues Napoleon et Tracey
Cours a bois: Le long du Canal Lachine
 Des deux côtés
STE-CUNEGONDE
 Spécialité: Bois préparé de toutes manières et passé à la chaudière sur demande. Pin, Epinette et Bois Franc, Clapboard et Bardeaux, Poteaux, Piquets — Cottonier, Chêne, Merisier, Erable.
 Tel. Bell Main 3951 Tel. M. 1381

JOHN M. POWER
 Marchand de Bois en Gros
209, Rue des Commissaires
MONTREAL.
 BOIS DE SCIAGE,
 BOIS DE CHARPENTE,
 BOIS FRANC,
 Assortiment Général.
 Demandez nos Prix. Tél. Bell Main 399.

TEL. BELL EST 244. TEL. DES MARCHANDS 244.
LYMBURNER & MATHEWS
Ingenieurs et Machinistes
 FABRICANTS D'EMPORTÉ - PIÉCES
 Mouleurs, Finisseurs enculvre et Plaqueurs
 1957 et 1959 Rue Ste-Catherine
MONTREAL

Pas de Commande trop forte pour notre capacité de production. . .
 Pas de Commande trop petite pour recevoir notre meilleure attention.
Fabriqués au Canada
 Foundry Facings, Plombagine de Ceylan et Fournitures de Fonderie. . . .
 Nous avons tout ce qui s'emploie dans une fonderie et lorsque vous serez à la la veille d'acheter, écrivez à

THE
Hamilton Facing Mill Co.,
 LIMITED.
HAMILTON, Ont.

DE LA CO-ASSURANCE

A une question posée au "Dry Goods Economist" au sujet de la manière dont un marchand doit assurer son stock, [assurance sur le plan de 80 pour cent, ou assurance pleine], notre confrère répond de la manière suivante:

Il n'y a qu'une seule espèce d'assurance digne de ce nom: c'est l'assurance prise dans des compagnies de premier ordre, qui paieront à coup sûr, à leur échéance, toutes les réclamations justes qui leur sont faites. Par conséquent, pour déterminer ce qui est préférable, d'une co-assurance sur le plan de 80 pour cent, ou d'une assurance sur le plan de 100 pour cent [co-assurance pleine], les questions de première importance que doit se poser un commerçant sont les suivantes: Pourrai-je toujours retirer de compagnies de premier ordre 100 pour cent [assurance pleine] sur mon stock?

Ne pourrais-je pas, en vue de maintenir une assurance pleine, être obligé parfois de m'adresser à des compagnies rapaces; en d'autres termes, être forcé d'acheter et de payer quelque chose qui peut n'avoir pas de valeur réelle?

Il est certain que le meilleur plan consiste à avoir en tout temps une assurance pleine.

Un incendie toujours à craindre

Il fut un temps où les commerçants considéraient un incendie comme une possibilité éloignée, et, pour cette raison, quelques-uns n'avaient aucune assurance, d'autres assuraient 20 pour cent de leur stock, et d'autres encore moins. Mais aujourd'hui que les incendies sont si fréquents, que beaucoup de villes ont un matériel pour combattre les incendies insuffisant ou usé, les risques d'incendie sont si grands, qu'il n'y a pas un seul commerçant qui ne désire se protéger, et ses créanciers ne sont satisfaits que lorsqu'il est pleinement assuré.

Dans les conditions actuelles, où les probabilités de sauvetage sont si faibles, nous ne pouvons en toute conscience conseiller à un marchand de nouveautés autre chose qu'une assurance pleine de tout son stock.

La question pourrait être tout autre, si le stock était d'une nature telle que, en cas de destruction complète du bâtiment, la quantité de stock sauvée serait suffisante pour que la perte causée par le feu ne constituât qu'une faible fraction de la valeur originale des marchandises.

Prenez une assurance pleine

Considérant la grandeur des risques et la somme comparativement faible qu'il vous en coûte pour vous protéger pleinement, il vaut beaucoup mieux avoir une assurance pleine, si vous pouvez